



CONTROLE DE FONCTIONNEMENT

RAPPORT DE VISITE SUR LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF COMMUNE DE LAFITOLE

N° dossier : LAF/DIAG65/18/KIEi/5640

Adresse de l'immeuble : 6 LA PART DARRÉ

Commune : LAFITOLE

Section et n° parcelle(s) : NC

Date de réalisation de l'assainissement : 1995

Propriétaire de l'immeuble:

Nom du propriétaire : KIELTYKA

Prénom : IRENE

Adresse : 6 R LA PART DARRE

Commune : LAFITOLE

Visite le : 18/04/2019 et 17/09/2019

Présent(s) : Mme. KIELTYKA et M. FAUR

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT:

Superficie de la parcelle :	800 m ²
Pente du terrain :	Faible (<5%)
Nature du sol :	Argile
Terrain desservi par un réseau d'eau potable :	OUI
Proximité d'un puits destiné à la consommation :	NON

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION :

Descriptif	Type	Nb habitants permanents	Nb habitants saisonniers	Nb Chambres	Nb Salles de bains	Nb WC	Nb Cuisines
Habitation 1	En vente	2		3	1	1	1

COLLECTE DES EAUX USEES:

Regards de collecte (Eaux ménagères / Eaux vannes) : OUI

Destination des eaux pluviales : Réseau de surface (caniveau, fossé, ruisseau...)

PRETRAITEMENT :

Equipement(s) existant(s)	Accès	Volume (L)	Eaux Ménagères	Eaux Vannes	Ventilation	Préfiltre	Date Vidange	Vidangeur Agréé
Fosse Toutes Eaux	OUI	3 000	OUI	OUI	Primaire	Pouzzolane	2017	NON
Bac à graisses	OUI	200	OUI	NON	/	/	2017	NON

FILIERE DE TRAITEMENT :

Equipement(s) existant(s)	Accès	Dimensionnement	A 5 m Habitation	A 3 m des arbres	A 3 m limites propriété	A 35 m eau potable	Regard de répartition	Regard de bouclage
Tranchées d'épandage	OUI	Longueur 12 m Nb drains 2	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON

REJET DES EFFLUENTS :

Type de rejet dans le milieu :

Milieu récepteur :

Rejet d'eaux usées sur la voie publique :

Effluents traités

Sous-sol

NON

EVALUATION DU DISPOSITIF :			
<i>Selon le tableau de correspondance de l'arrêté du 27 Avril 2012 / téléchargeable sur : http://www.va-environnement.fr/images/Arrete_ministeriel_27_avril_2012_controle_des_ANC.pdf</i>			
	OUI	NON	Travaux à réaliser dans un délai de 4 ans (1 an dans le cadre d'une transaction immobilière)
Zone à enjeux environnementaux		X	
Zone à enjeux sanitaires		X	
Absence d'installation		X	
Installation non-conforme : - Installation présentant des dangers pour les personnes - Installation présentant des défauts de structure ou de fermeture - Installation présentant un risque avéré de pollution de l'environnement - Installation incomplète ou significativement sous-dimensionnée ou présentant des dysfonctionnements majeurs	X	X X X	Mise en place d'un système de traitement conforme avec la réglementation en vigueur (arrêtés modifiés du 7/09/2009 fixant les prescriptions techniques).
Installation présentant un défaut d'entretien, une usure ou un problème de fonctionnement	X		<ul style="list-style-type: none"> - Préfiltre à entretenir - Mise en place d'un regard de bouclage de la filière de traitement - Nettoyer les dépôts dans le regard collecteur - Remonter la ventilation primaire - Ventilation primaire sous dimensionnée, modifier le diamètre (100mm) - Bac à graisses à vidanger - Changer le tampon de visite de la fosse toutes eaux
<i>Avis de conformité réalisé sur constat du technicien et des déclarations du propriétaire (ou de la personne qui le représente). La responsabilité du propriétaire reste engagée en cas de vices cachés.</i>			

COMMENTAIRES:
<p>Le système de traitement actuellement implanté sur le terrain est sous dimensionné par rapport à la capacité d'accueil de l'habitation, nous émettons des réserves sur l'efficacité épuratoire de cet aménagement.</p> <p>De plus, la filière de traitement, est implantée dans le sens de la pente ce qui peut entraîner des risques d'engorgement du système (le temps de transit des effluents est trop court pour permettre une infiltration convenable), elle est aussi implantée sur une voie de passage et de stationnement de véhicules ce qui peut entraîner de lourds dysfonctionnement.</p> <p>Néanmoins, son bon fonctionnement évite pour le moment au propriétaire d'engager des frais pour des travaux de mise en conformité. Cependant, une augmentation de la fréquentation pourra être une cause de dysfonctionnement (augmentation du volume d'eaux usées).</p> <p>Pour toutes informations complémentaires, le SPANC du Val d'Adour se tient à votre disposition.</p> <p style="text-align: center;"><i>Ce contrôle, attestant du fonctionnement de votre installation, est un contrôle périodique qui sera réalisé dans une moyenne de 10 ans</i></p>

Fait à Vic-Bigorre, le 18/09/2019
Le technicien, Yann BERTRAND



Le Président, Frédéric RE





Communauté de Communes Adour Madiran
Val d'Adour Environnement
SPANC du Val d'Adour

Mme. KIELTYKA Irène
6 R LA PART DARRE
65700 LAFITOLE

Vic-en-Bigorre, le 18 septembre 2019

Affaire suivie par : Yann BERTRAND

Objet : Rapport de visite + schéma

Contrôle de fonctionnement de votre installation d'assainissement autonome

Dossier : 5640

BORDEREAU D'ENVOI

Madame,

Suite au contrôle de fonctionnement réalisé sur l'installation d'assainissement non collectif de votre habitation sise :

6 LA PART DARRE 65500 LAFITOLE

Vous trouverez ci-joint le rapport de visite ainsi que le schéma correspondant.

Restant à votre disposition pour tout renseignement, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Le Président, Frédéric RE



